

<http://www.pressegauche.org/L-assemblee-generale-du-CCMM-CSN-appuie-le-mouvement-Idle-No-More>



L'assemblée générale du CCMM-CSN appuie le mouvement Idle No More

- Communiqués -

Date de mise en ligne : jeudi 10 janvier 2013



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 10 janv. 2013 - Lors de son assemblée générale tenue hier soir, le mercredi 9 janvier, les syndicats affiliés au Conseil central du Montréal métropolitain-CSN (CCMM-CSN) ont voté en faveur d'une résolution pour appuyer le mouvement Idle No More. Pour le CCMM-CSN, la lutte menée par les Autochtones en est une pour le respect et la reconnaissance de leurs droits ancestraux, nationaux et territoriaux.

« Il est des plus urgents que le Canada reconnaisse la validité du jugement de la Cour suprême de 2005 (l'affaire Première nation crie Mikisew c. Canada) qui oblige le gouvernement canadien à consulter les Premières Nations avant l'adoption de projets de loi les touchant », affirme Gaétan Châteauneuf, président du CCMM-CSN. « Nous n'avons qu'à penser aux projets de loi mammoth C-38 et C-45 qui risquent d'avoir des répercussions environnementales majeures sur les cours d'eau en territoire autochtone. Ottawa doit en tenir compte », insiste M. Châteauneuf.

Le CCMM-CSN, dans sa déclaration de principe, « appuie la revendication de gouvernements autonomes des peuples autochtones et reconnaît le droit inaliénable à l'autodétermination des peuples ». Dans ce cadre, le mouvement Idle No More s'inscrit en droite ligne avec une telle revendication, puisque ses préoccupations portent notamment sur le respect de l'intégrité des territoires autochtones.

Le CCMM-CSN dénonce l'adoption par Ottawa des projets de loi mammoth parce qu'il estime que les modifications législatives contenues dans C-38 et C-45 affaiblissent considérablement les mesures protégeant l'environnement, entre autres dans les lois canadiennes sur les pêches, l'évaluation environnementale et la protection des eaux navigables. « Idle No More vise à obliger le gouvernement à suspendre l'application des deux lois, et nous adhérons entièrement à cet objectif », conclut le président du CCMM-CSN.